

Nouveaux défis pour une année décisive

La HAS veut passer d'une culture de moyens à une culture de résultats en renforçant le travail en équipe et en prenant mieux en compte la pertinence des soins. Se recentrer sur les pratiques professionnelles des équipes de soins et sur les expériences vécues par les patients, l'accent est mis sur le **suivi d'indicateurs** de pratique clinique et de prise en charge. Deuxième axe : le dispositif sera simplifié même si les exigences ne seront pas réduites. Mise en avant sur la **méthode « Patient traceur »**, qui intègre notamment le circuit du médicament, la gestion des événements indésirables...

Enfin, la Certification HAS V2020 s'articulera au niveau des **Groupe hospitaliers de territoire (GHT)**. La visite portera sur la valeur ajoutée de la qualité et de la gestion des risques et sur l'amélioration de la fluidité des parcours de prise en charge par les établissements du GHT au bénéfice du patient.



Force, bienveillance, énergie et sagesse... des atouts qui ne tromperont pas les experts.

Pour information, le **manuel de Certification V2020** est en cours d'élaboration et sera validé au cours du 1^{er} semestre 2019. Une expérimentation est prévue durant le second semestre 2019 avec **publication définitive en janvier 2020**.

En pratique, pour le CH Allauch, la prochaine visite de Certification se déroulera indépendamment des autres établissements du GHT 13. Au regard des dates de finalisation du Compte qualité et de visite, elle se basera sur les exigences de l'ancien manuel V2014.

Octobre 2019 : Finalisation du Compte Qualité

Avril 2020 : Visite de certification HAS

Juin 2020 : Rapport des experts

Situation exceptionnelle

Plan Blanc : #onestpresqueprets

Une première réunion d'information s'est récemment tenue dans la salle « Les Bellons » en présence du Directeur de l'hôpital. Médecins, équipe de direction, cadres de santé, IDEC et responsables de service étaient conviés par le Service Qualité-Gestion des risques pour valider les contours du Plan Blanc. Soumis à l'approbation des instances en février et mars prochains, le Plan Blanc sera entre-temps présenté à l'ensemble des agents. Une vingtaine de personnes a échangé sur certains points avec le Service Qualité appuyé par les référents identitovigilance, le Dr Marsoubian et Sylvie Crocherie. L'accent a été particulièrement mis sur le traitement d'un éventuel message d'alerte, la réactivité de l'hôpital à rassembler les membres de la cellule de crise et les procédures relatives à l'identification des victimes se présentant spontanément et adressées par d'autres établissements. De l'avis général, le CH Allauch est presque prêt... des exercices permettront prochainement de tester le caractère opérationnel du Plan Blanc.



VACCINATION

La campagne terminée, l'hôpital tape dans le 100 !

Comme chaque année, la campagne de vaccination de la grippe saisonnière a livré son verdict. Organisé en novembre et décembre, le rendez-vous a mobilisé 100 personnes, contre 84 l'an dernier. Sur ces 100 personnes, 4 ont été vaccinés dans un autre établissement ou par leur médecin traitant. Sur l'hôpital, on dénombre notamment 23 AS, 17 IDE, 16 praticiens, 17 agents administratifs.

ANIMATION

Une « journée ski » pour lancer l'hiver

Entre sketches et blind-tests, raclette, tartiflette, chocolat chaud et une toile devant « Les Bronzés font du ski », le Service rééducation a récemment proposé une journée à thème aux résidents de la MAS. Déguisé pour l'occasion, le personnel avait aussi décoré les locaux ! Plus vrai que nature !!



SANTÉ

Maladie de Huntington : l'hôpital présent à Lyon

Le Dr Marsoubian participera à un colloque sur la Maladie de Huntington le mercredi 6 février. À Lyon, le Docteur abordera les thèmes de la gestion des troubles alimentaires et la dénutrition dans les stades avancés et l'alliance pluridisciplinaire au service des activités de réadaptation en Maison d'accueil spécialisée.

Directeur de la rédaction
Robert SARIAN

Rédaction
Service Qualité-Communication

Piratage informatique

Les hôpitaux sous la menace des cyber-attaques

Une équipe de l'hôpital guidée par le Dr Marsoubian et la responsable des systèmes d'information, Françoise Canavelli, est en charge de la sécurité des données. Explications...



En nette progression, 80 à 90 % des hameçonnages, phishing ou encore filoutage concernent les établissements hospitaliers.

L'Europe a renforcé depuis 2018 la protection des données personnelles à travers la mise en œuvre du RGPD (Règlement général sur la protection des données personnelles) et, ainsi, pour tous les établissements publics, obligation de désigner un DPO (Data Protection Officer).

A l'hôpital, l'équipe DPO est pilotée par le Dr Lilit Marsoubian et co-pilotée par la responsable du Système d'information, Françoise Canavelli. Cette dernière explique : « Le but de ces me-

-sures de sécurité est unique : protéger les personnes des impacts liés à une atteinte à leurs données et protéger ces données personnelles. Pour ce faire la mise en place de la sécurité sera faite autour de trois axes : un axe technique, un axe juridique et un axe organisationnel et de communication.

« Et je dirai que l'axe communication est le plus important : nous aurons beau mettre en œuvre les technologies les plus sophistiquées, si vous, en tant qu'utilisateur final, ouvrez un

mail frauduleux, copiez des données confidentielles sur un support non autorisé, le risque d'atteinte à l'intégrité, à la confidentialité ou à la disponibilité de la donnée devient critique »

Pourtant, certains gestes simples peuvent permettre de limiter ces risques :

- Ne pas ouvrir une Pièce jointe d'un message inhabituel
- Ne pas cliquer sur un lien contenu dans un mail douteux
- Ne pas s'abonner à des plateformes WEB a priori professionnelles et y saisir de la donnée personnelle
- N'installer ni logiciel, ni matériel, même mineur, sans en avoir a minima informé le DPO et le service informatique ...

Trois mots résumant la conduite à tenir pour chaque utilisateur :

- Vigilance
- Minimalisme (ne saisir que les données strictement nécessaires au traitement)
- Amende (elle peut aller jusqu'à 20 millions d'€ en cas de manquement)

Plateau technique

Un kinésithérapeute en renfort

Le plateau technique de rééducation tient enfin un nouveau kinésithérapeute ! Arrivée le 22 janvier, Delphine Aldrovandi a pris ses fonctions au plateau technique de rééducation. Issue du libéral, après le retour de Myriam Franc, elle devient la sixième kinésithérapeute de l'équipe qui compte déjà Sylvie Renault, Jennifer Debono, Myriam Franc, Jean Chevanne et Juliette Garaudel, actuellement en contrat d'apprentissage. « Diplômée en 2001 j'ai exercé ma profession dans le libéral pendant 17 ans dont 15 dans mon propre cabinet, à Montolivet, dans le 12ème arrondissement. Je suis en poste à 80 % au Service de soins de suite et de réadaptation et en Médecine ». Une affectation qui pourrait évoluer dans les prochaines semaines comme l'a précisé le coordonnateur général des soins, Paul-Fabrice Le Goff, qui s'appuie sur 11 professionnels de rééducation.

